

Aphorisation et cadrage interprétatif

MAINGUENEAU,
DOMINIQUE
dominique.maingueneau@
paris-sorbonne.fr

MOTS CLÉS:
régime aphorisant;
régime textualisant;
cadrage interprétatif.

KEYWORDS:
aphorising regime;
textualising regime;
interpretive framing.

Dominique Maingueneau

Professeur Université Paris IV, Paris-Sorbonne

Membre du Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communications (CÉDITÉC)

RÉSUMÉ: Les linguistes considèrent communément que les énoncés sont fondamentalement des unités transphrastiques, des textes, associés à des genres de discours, et que les phrases hors d'une structure textuelle sont des phénomènes marginaux : dictons, slogans, maximes... Dans cet article je défends l'idée que l'énonciation est en réalité partagée entre deux régimes: l'énonciation aphorisante, celui de phrases qui sont posées hors du texte et du genre de discours, et l'énonciation textualisante. L'énonciation aphorisante, ou aphorisation, se divise elle-même en aphorisations «primaires» (non détachée d'un texte) et «secondaires» (détachées d'un texte). Après avoir souligné quelques caractéristiques pragmatiques majeures de l'énonciation aphorisante et en particulier de l'aphoriseur, c'est-à-dire de l'énonciateur d'aphorisations, je propose une classification des divers types d'aphorisations secondaire en fonction du «cadrage» dans lequel elles sont placées quand on les interprète. La même aphorisation peut en effet être interprétée différemment en fonction du cadrage auquel il est référé: «informationnel», «testimonial», «événementiel», «sapiential»

ABSTRACT: Most linguists consider that utterances are basically texts, units above sentence level, associated with genres of discourse, and that sentences which do not belong to texts are a peripheral phenomena: sayings, maxims, slogans.... In this article I claim that speech can function under two regimes: the aphorizing regime, i.e. the regime of sentences which are independent of textuality and genericity. In the aphorising regime one must make a distinction between "primary" (which have not been detached from a text) "secondary (detached from a text) aphorisations. After having focused on the main pragmatic properties of aphorisation, in particular on the properties of the aphoriser (the "enunciator" of an aphorisation), I propose to classify the various kinds of the secondary aphorisations according to the "framing" in which they are put in order to be interpreted. An aphorisation can be interpreted in various ways, according to the "framing" it is referred to: "informational", "testimonial", "historical", "sapiential".

Peu de gens aujourd'hui contesteraient l'idée que le texte constitue l'unique réalité empirique à laquelle ait affaire le linguiste : des unités comme la phrase ou le mot sont nécessairement abstraites de textes. Le texte est en effet la contrepartie du genre de discours, qui est considéré comme le cadre de toute communication pensable. J'utilise ici le terme «genre de discours» pour des activités comme le faire-part de naissance, le débat télévisé, la conversation, etc. et non pour des actes de langage élémentaires tels que la promesse, l'assertion ou l'insulte. On réfère communément cette position à Bakhtine (1984: 285), particulièrement à son article «Problème des genres du discours», écrit en 1952-1953.

En fait, la notion même de texte apparaît ambiguë: elle peut être prise seulement comme le corrélat d'un genre de discours, auquel cas elle n'implique pas qu'un texte soit constitué de plusieurs phrases. Mais elle peut aussi être prise selon son étymologie et son usage courant comme une unité constituée de plusieurs phrases que l'on peut l'analyser en termes de cohérence et de cohésion. La divergence entre ces deux conceptions du texte, communicationnelle et linguistique, ressort en particulier quand on considère le cas des énoncés constitués d'une seule phrase, qu'on pourrait appeler des «phrases sans texte» (Maingueneau, 2012).

Plus précisément, il convient de distinguer deux types de phrases sans texte: (1) celles qui sont inséparables d'un support non-verbal, (2) les autres. Le cas (1) serait représenté par exemple par un panneau du type «Défense d'afficher», apposé sur un mur. On pourrait également évoquer le cas d'une devise insérée dans des armoiries ou tatouée sur le corps, ou encore celui d'un tee-shirt orné d'un énoncé comme «I love Paris» ou «Je suis le plus beau». Je ne vais pas m'attarder sur ce type de phrases sans texte, pour lesquels l'absence de cotexte est compensée par la solidarité de l'énoncé avec son support. En revanche, je vais m'intéresser au second cas de figure, de loin le plus fréquent: slogans, maximes, titres d'articles de presse, dictons, intertitres, citations célèbres, etc. Comme le montre cette liste, on peut y distinguer deux classes très différentes, selon qu'il s'agit 1) d'énoncés conçus pour ne pas faire partie d'un texte (c'est le cas en particulier des proverbes et de toutes les formules sentencieuses qui par nature n'ont

ni contexte situationnel ni cotexte originels; 2) ou d'une phrase détachée d'un texte. Pour ce dernier type de détachement on entre dans une logique de citation.

1. DÉTACHABILITÉ ET SURASSERTION

1.1. LA SURASSERTION

On ne peut cependant se contenter de constater que certains énoncés ont *été détachés* d'un texte. Une telle opération ne s'exerce pas sur n'importe quel matériau verbal : bien souvent il s'agit d'énoncés qui dans le texte où ils figuraient étaient déjà présentés comme *détachables*.

Considérons par exemple ce paragraphe qui conclut un article figurant dans les pages économiques du quotidien français *le Figaro*:

France Télécom devient une entreprise privée

«[...] Et comme deux autres formes symboles, Renault et Air France, deux groupes publics sauvés grâce aux deniers publics privatisés pour leur permettre de devenir de vrais champions mondiaux, France Télécom illustre à son tour la difficile métamorphose de «France Entreprise». *Car en ce début du XXI^e siècle, il est impossible de faire de la bonne industrie si on n'est pas capable d'être aussi un bon actionnaire.* » (*Le Figaro économie*, 2 septembre 2004, p. II (c'est nous qui soulignons)).

Le lecteur perçoit aisément que la dernière phrase est présentée comme détachable ; elle contraste avec ce qui précède par ses propriétés énonciatives aussi bien que par son lien avec la thématique centrale de l'article, donnée dans le titre. Il s'agit d'un énoncé conclusif par la place privilégiée qu'il occupe, un énoncé généralisant, et qui pose une norme avec un ethos légèrement solennel. C'est le type d'énoncé dont on imagine qu'il pourrait facilement être repris en titre.

Autre exemple, cet entretien qu'un mathématicien, Gilles Dowek, a donné à un journaliste du quotidien gratuit français *20 minutes*. Le titre de l'article est « L'âge d'or des mathématiques,

c'est aujourd'hui » ; cet énoncé résulte d'un détachement, on le retrouve dans le texte de l'entretien, qui le présente comme détachable : il est en effet placé à la fin d'une réponse, introduit par le connecteur de reformulation « autrement dit » et constitue un paradoxe (« âge d'or » = « aujourd'hui »)

«(...) on pense trop souvent qu'elles (= les mathématiques) appartiennent au passé, alors que la moitié des mathématiciens qui ont sévi au cours de l'Histoire sont...vivants et en exercice. *Autrement dit, l'âge d'or des mathématiques, c'est aujourd'hui.* » (20 minutes, 18 octobre 2004, p.39 (c'est nous qui soulignons).

Dans ces deux exemples, l'énonciateur formate un fragment comme détachable, candidat à une reprise citationnelle. Il opère une mise en relief par rapport au cotexte environnant. Pour désigner ce type de phénomène nous avons introduit la notion de « surassertion ». De manière schématique, on peut dire qu'une séquence est *surassertée* dans un texte si

- elle est relativement brève,
- elle possède une structure prégnante sur le plan du signifiant (symétrie, syllepse...) et/ou du signifié (métaphore, paradoxe...);
- elle se trouve en position saillante, le plus souvent en début ou en fin de texte ou de partie de texte, de manière à lui donner le statut d'un condensé sémantique du texte dont elle fait partie ;
- elle marque une *prise de position* sur un point controversé, liée à la thématique du texte ou du passage concerné ;
- son énonciation implique un ethos particulier, une sorte d' « amplification » de la figure de l'énonciateur.

La surassertion se marque souvent au niveau de l'embranchement énonciatif par sa valeur généralisante ou générique, ou par le recours à une reprise catégorisante (« cette vérité essentielle... ») ou à des connecteurs (« en fin de compte », « autrement dit », « bref »...).

2. DÉTACHEMENTS FORTS ET FAIBLES

La notion de détachement d'un fragment de texte recouvre en fait deux phénomènes différents: on peut parler d'un détachement *fort* quand l'auditeur ou le lecteur n'ont plus aucun moyen de revenir au texte-source, et d'un détachement *faible* quand l'énoncé détaché est extrait d'un texte qui se trouve contigu.

Le détachement « faible » est très fréquent dans la presse écrite; il correspond en général à un titre, un sous-titre, une légende de photo. C'est pourquoi, s'il voit un article ayant un titre entre guillemets, le lecteur pensera immédiatement que ce titre est une citation extraite du corps de l'article. Par exemple:

– «Au Quai d'Orsay: 'Les déclarations prêtées au ministre ne sont pas crédibles'» (*Le Monde*, 24-1-2004, p.8)

– Jean-Louis Borloo, ministre de la ville, sur les zones urbaines sensibles:

«Les cités doivent devenir des quartiers ordinaires » (*Libération*, 10-11-2003, p.14).

Mais la presse écrite contemporaine fait aussi usage du détachement « fort » ; dans ce cas, on a affaire à des citations qui sont totalement dissociées de leur texte-source. Ce caractère de détachement fort est souligné par des étiquettes très diverses ; par exemple «la citation du jour»:

La citation du jour : «Il y a une panne européenne, il y a une crise, mais ce n'est pas l'explosion.» – Le commissaire européen Michel Barnier, hier. (*Métro*, 15-1-2003)

Ou encore «la phrase qui tue»:

C'est dit! «Tous ceux qui vivent en France doivent se soumettre aux règles et coutumes de la société française.» – Le Conseil représentatif des institutions juives de France a salué, hier, le discours du chef de l'Etat. (*20 minutes*, 18-12-2003)

Le détachement fort est particulièrement visible quand il s'agit de pages entières de citations, qui forment une sorte de patchwork. On peut ainsi évoquer dans *Veja* la double page de la rubrique « *Veja essa* ». Celle du 3 septembre 2003, par exemple, contient dix-huit énoncés détachés venant des locuteurs les plus divers. Celle ci, par exemple:

«Eu me acho linda.» (*Preta Gil*, cantora, a filha robusta do ministro da Cultura, Gilberto Gil, que posou nua para o encarte do seu CD) (3 septembre 2003, p.34-35)

Ici le commentaire placé après l'énoncé détaché contextualise celui-ci très partiellement; en effet, *Veja* explicite le lien entre la phrase et la nudité, mais pas du tout dans quelle situation de communication cette phrase a pu être dite.

1.3. LES ALTÉRATIONS

Si l'on observe de nombreux exemples de détachement, on note que la plupart du temps l'énoncé subit une altération quand il est détaché. Voici un exemple d'altération particulièrement simple, puisqu'il y a seulement suppression d'une partie de l'énoncé de l'énoncé surasserté:

[Titre] Hussein Chalayan: «Je suis très sexuel»

(...) Les gens pensent que, parce que vous intellectualisez votre travail, vous ne pouvez pas être quelqu'un de très physique. Les deux ne sont pas antagonistes! *Je suis, et j'ai toujours été, quelqu'un de très sexuel.* (*Jalouse*, n° 58, mars 2003, p.159)

Mais on peut aller plus loin dans l'altération. C'est le cas dans cet entretien qui a pour titre:

Alexandra Kazan: «Pour durer dans ce métier, il faut être costaud»

Le texte placé en dessous est assez différent de l'énoncé détaché:

«Les gens ne se rendent pas compte, ils ont l'impression que lorsqu'on est connu, on est arrivé. Mais c'est difficile de durer. Il faut être très costaud psychologiquement. Parfois, je le suis, parfois non.» (p.91)

On le voit, l'énoncé détaché ne correspond à aucune surassertion. L'énoncé originel est un mouvement argumentatif complexe réparti sur quatre phrases, avec des modulations du locuteur ; avec le détachement il se trouve transformé en une phrase unique généralisante, une sorte de sentence.

3. LES DEUX RÉGIMES D'ÉNONCIATION

La surassertion, qui pose un fragment comme détachable, est un phénomène qui relève du fonctionnement textuel, alors que l'énoncé détaché implique un régime énonciatif spécifique, non textuel, que nous désignons par le terme «aphorisation». Autrement dit, si la *surassertion*, fait ressortir une séquence sur un fond textuel, *l'aphorisation*¹ – ou plus exactement d'énonciation aphorisante – confère un statut pragmatique spécifique à un énoncé dépourvu de contexte.

L'aphorisation n'est pas là un phénomène qui serait totalement étranger au système linguistique. Il existe en effet dans certaines langues des marquages qui ne sont pas sans rapport avec les caractéristiques de l'énonciation aphorisante. A ce propos on peut évoquer la problématique de la phrase nominale en indo-européen, telle que l'a analysée E. Benveniste dans un article (1966 : 151-167) repris dans ses *Problèmes de linguistique générale*.

La phrase nominale est un phénomène qui est attesté dans de nombreuses langues du monde. Benveniste soutient qu'une phrase nominale latine telle que « homo homini lupus » (= l'homme est un loup pour l'homme) n'est pas une variante de la phrase avec verbe («homo homini

1. Le choix de ce terme n'est pas totalement satisfaisant; en grec *aphorizo* signifie avant tout une opération de détermination, et *aphorisma* une définition. Nous préférons nous appuyer sur l'usage contemporain qui voit dans l'aphorisme, de manière plus large, «une phrase d'allure sentencieuse, qui résume en quelques mots une vérité fondamentale». (*Grand Larousse de la langue française*).

lupus est») mais que ces deux phrases correspondent à « deux modes d'énonciation distincts » (1966 : 166). Pour lui, la phrase à prédicat nominal, sans verbe ni copule, dans des langues qui disposent par ailleurs d'une structure de phrase à verbe *être*, constitue « une assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur » (1966 : 159-160).

Il étudie plus particulièrement la phrase nominale en grec ancien :

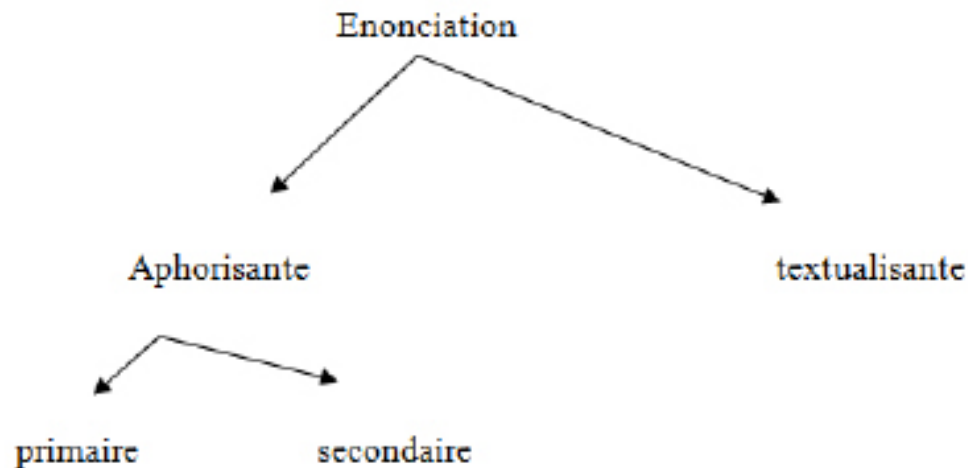
« étant apte à des assertions absolues, la phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence. On l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer. C'est hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. C'est pourquoi la phrase nominale convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes, après avoir connu plus de souplesse. » (1966 : 165).

Dès lors, pour Benveniste la phrase nominale et la phrase avec le verbe *être* au présent « n'assertent pas de la même manière et n'appartiennent pas au même registre. La première est du discours; la seconde de la narration. L'une pose un absolu; l'autre décrit une situation. Ces deux traits sont solidaires. » Benveniste valide sa thèse par une étude de corpus. Pour ce faire, il compare un texte poétique, les *Pythiques* de Pindare, et des textes de l'historien Hérodote. L'étude montre que les poèmes contiennent un grand nombre de phrases nominales, et la prose narrative très peu. Les phrases nominales de Pindare ont toujours un caractère sentencieux et sont toujours au discours direct. De fait, la phrase nominale sert à convaincre, non à informer, elle permet d'appuyer une argumentation : « C'est, hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. »

La démarche suivie ici par Benveniste ressemble à celle qu'il adopte dans sa célèbre étude sur les deux plans d'énonciation, « histoire » et « discours ». Mais en traitant de la phrase nominale, il associe étroitement les dimensions référentielle, modale et textuelle : la phrase nominale grecque est en effet à la fois 1) un énoncé non embrayé, 2) un énoncé qui fait

autorité, dont la responsabilité est attribuée à une instance qui ne coïncide pas avec le producteur empirique de l'énoncé, 3) une phrase et non un texte. Pourtant, Benveniste ne s'intéresse pas à ce dernier aspect. Comme il étudie des énoncés sentencieux, il s'intéresse surtout à leurs propriétés modales et déictiques.

Il n'en va pas de même pour nous, puisque nous prenons en compte n'importe quel type de phrase, à partir du moment où elle est énoncée hors de la textualité. En mettant ainsi l'accent sur ce qu'implique cette dernière propriété, nous sommes amené à distinguer deux régimes d'énonciation: *l'énonciation aphorissante*, ou *aphorisation*, et *l'énonciation textualisante*. La seconde inscrit les phrases dans des textes relevant d'un genre de discours; la première entend échapper à l'espace du texte et du genre de discours.



L'aphorisation ne résulte pas nécessairement du détachement d'un fragment de texte et de son insertion dans un nouveau texte (aphorisation secondaire). Il existe aussi une énonciation aphorissante primaire (proverbes, adages, dictons, slogans, devises...) qui concerne des

phrases autonomes par nature. Cette distinction entre aphorisations « primaires » et « secondaires » ne repose pas sur des critères strictement historiques. On sait par exemple qu'un certain nombre de proverbes ont en réalité été détachés d'un texte : ainsi « On a toujours besoin d'un plus petit que soi », qui était à l'origine la moralité d'une fable de La Fontaine. Selon les contextes, la même phrase pourra donc fonctionner donc tantôt comme aphorisation primaire, tantôt comme aphorisation secondaire, détachée des *Fables*.

Entre un énoncé aphorisé et un texte il n'y a pas une différence de taille mais *d'ordre*. L'énonciation aphorisante institue une scène de parole où il n'y a pas interaction entre deux protagonistes placés sur un même plan. En effet, qu'il s'agisse d'une aphorisation primaire ou d'une aphorisation secondaire, l'« aphoriseur » n'énonce pas pour un *allocutaire* déterminé par un genre de discours, mais pour un auditoire situé sur un autre plan, qui n'est pas susceptible d'intervenir dans l'énonciation. Cet aphoriseur assume l'éthos du locuteur qui prend de la hauteur, de l'individu autorisé, au contact d'une Source transcendante. Il est censé énoncer *sa* vérité, soustraite à la négociation, exprimer une conviction. En lui tendent à coïncider sujet *d'énonciation* et Sujet au sens *juridique et moral*: quelqu'un se pose en responsable, affirme des valeurs et des principes à la face du monde, s'adresse à une communauté par-delà les allocutaires empiriques qui sont ses destinataires, par-delà la diversité des genres de discours. D'ailleurs, dans la tradition philosophique, le Sujet, le *sub-jectum*, est ce qui est placé au dessous, ce qui ne varie pas, ce qui échappe à la relativité des contextes. Plein Sujet, l'aphoriseur peut répondre de ce qu'il dit à travers la pluralité des situations de communication. De là son lien étroit avec la juridicité : quand on veut condamner quelqu'un pour ses propos, en général ce n'est pas un texte – toujours relatif à un contexte – mais une aphorisation ou un ensemble d'aphorisations que l'on condamne. On peut en voir une illustration dans cette scène archétypale qu'est le procès de Jésus:

Quelques-uns se levèrent pour porter contre lui ce faux témoignage : « Nous l'avons entendu qui disait : « Je détruirai ce Temple fait de main d'homme, et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. » (Marc, 14, 57-59).

Ceux qui veulent faire condamner le Christ exhibent une aphorisation sacrilège, dont l'absence de contexte n'a rien de contingent : c'est la mauvaise nature du Sujet qu'il faut dénoncer, et non un énoncé inscrit dans un genre de discours.

L'aphorisation retrouve ainsi les propriétés de la « *sententia* » romaine:

Le mot *sententia* chez les anciens latins signifiait tout ce qu'on a dans l'âme, tout ce que l'on pense (*ex animi sententia*) pour marquer que nous parlons sincèrement et selon notre pensée. Ces phrases que les hommes aiment à prononcer avec conviction frappent l'esprit, y pénètrent souvent d'un seul coup, s'y fixent mieux «en raison de leur brièveté même et persuadent par le plaisir qu'elles causent.» (Montandon, 1992 : 26)

3. LES CADRAGES INTERPRÉTATIFS

L'aphorisation n'ayant pas d'autre contexte que celui du texte qui l'accueille, elle sollicite fortement l'activité interprétative de ses destinataires. Mais le problème se pose dans des termes différents selon les types d'aphorisations concernés.

Quand on a affaire à des aphorisations détachées «par nature», comme c'est le cas avec les proverbes ou les devises, la construction du sens s'effectue en s'appuyant sur des instructions incorporées à l'aphorisation ; elles définissent un modèle qui doit s'appliquer à un nombre indéfini de situations dès lors que celles-ci sont catégorisées comme relevant de ce modèle. Le destinataire est alors contraint de chercher dans la situation qu'il partage avec le locuteur les éléments qui sont censés avoir rendu possible l'énonciation. Par exemple, le proverbe «Petit à petit l'oiseau fait son nid» va pouvoir s'appliquer dès que destinataire peut trouver une relation équivalente, sous certains aspects, à celle de la construction d'un nid par un oiseau. Quant à une devise, par exemple «Faire face», elle est applicable à toutes les situations dans lesquelles un individu se trouve confronté à un danger, etc.

Les aphorisations détachées d'un texte, quant à elles, ne forment pas un ensemble homogène. Le destinataire doit les placer dans tel ou tel « cadrage » pour faire aboutir son traitement

interprétatif. Ces cadrages sont des catégories pragmatiques: la même aphorisation sera traitée différemment selon le cadrage auquel on la soumet.

Le problème se pose de savoir ce qui oriente le destinataire vers tel ou tel cadrage. Il existe des indices de divers ordres qui interagissent. Certains relèvent du genre et du type de discours : la presse professionnelle privilégie la dimension informative, la presse « people » accorde une large place à l'expression des affects, le discours religieux ou la littérature favorisent la recherche de significations cachées, etc. D'autres indices sont plus strictement linguistiques: sauf cas exceptionnels, une aphorisation fortement chargée de tropes ou énoncée en latin n'aura pas une visée informative. L'identité de l'aphoriseur joue également un rôle important: selon que l'aphorisation est attribuée à un savant, un chanteur, un philosophe..., elle sera rapportée préférentiellement à tel ou tel cadrage.

3.1. LE CADRAGE INFORMATIONNEL

Le cadrage dont le traitement est le moins coûteux est d'ordre informationnel, il vise à *faire savoir*. On peut l'illustrer à l'aide de l'exemple qui suit, titre d'un article inséré dans un site d'information. Cette aphorisation est attribuée à un professeur de médecine, Michel Lejoyeux, qui dirige un service d'addictologie:

«On est passés de l'alcool festif à l'ivresse festive»

(<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/05/07/20480-on-est-passes-lalcool-festif-livresse-festive>;
consulté le 7/5/2013)

Ici on a affaire à un expert qui délivre une information factuelle sur l'évolution de l'addiction à l'alcool chez les jeunes.

3.2. LE CADRAGE TESTIMONIAL

Le cadrage que nous appelons *testimonial* tend à réduire, voire à annuler, la dimension informationnelle, au profit de l'expression d'une conviction à la face du monde. Il prend des modalités très diverses ; il peut passer aussi bien par un effacement énonciatif qu'on peut dire *sentencieux* que par un surinvestissement subjectif *personnalisant*.

La modalité «*sentencieuse*» est bien présente par exemple dans ce titre d'un article sur le site d'information du quotidien *Le Monde*:

«Les animaux ne peuvent ni parler ni se révolter»

(<http://animaux.blog.lemonde.fr/2013/03/22/les-animaux-ne-peuvent-ni-parler-ni-se-revolter/>;
consulté le 6/5/2013)

C'est une phrase attribuée à «une jeune activiste passionnée par la protection animale» qui travaille pour l'association *Humane Society International*. Au-delà du problème des animaux, l'aphoriseuse montre qu'elle en appelle aux valeurs qui doivent souder la communauté: on ne doit pas s'en prendre à ceux qui sont sans défense.

Quant à la modalité «*personnalisante*», elle est centrée sur l'expression directe des affects du locuteur, et non sur l'affirmation de normes collectives. Néanmoins, le destinataire est appelé à dégager les normes qui sont pertinentes pour justifier le surinvestissement subjectif que montre l'énoncé. Considérons dans la presse sportive ce titre d'un entretien avec un champion de boxe qui annonce qu'il arrête sa carrière:

«On me brise» (*l'Equipe*, 8/9/2009, p.7)

Cet énoncé a une charge informationnelle très faible. Il permet surtout de mettre en avant l'émotion du Sujet. Une telle aphorisation présuppose néanmoins pragmatiquement l'existence de normes qui ont été enfreintes et qui justifient cette aphorisation. Il n'est pas toujours facile au destinataire de reconstruire ces normes ; heureusement, la tâche est souvent facilitée par le

cotexte. C'est ainsi que dans notre exemple l'article associé explique le champion n'arrête pas la boxe de son plein gré mais parce que les choses ne se passent pas comme elles auraient dû se passer : « J'ai honte ! Un pays comme la France qui n'est pas capable de garder ses champions ! » ; « Je me suis posé la question : qu'est-ce que j'ai fait de mal ? En réalité, rien ! » Le destinataire peut ainsi reconstruire les normes et les valeurs qui sont censées motiver l'événement énonciatif. Ce qui pourrait se gloser ainsi : « Etant donné la norme X, il est requis d'énoncer l'aphorisation *On me brise* ». Cette norme X est un énoncé généralisant à valeur déontique. Par exemple « Etant donné qu'un grand pays doit garder ses champions, alors il est légitime de dire « On me brise » si cette norme n'est pas respectée.

3.3. RÉGIME D'ACTUALITÉ ET RÉGIME MÉMORIEL

Les aphorisations à cadrages «informationnel» et «testimonial» circulent dans les médias. Ceux qui sont connectés à l'espace médiatique, qui «suivent l'actualité», ont à leur disposition le savoir encyclopédique requis pour les interpréter comme il convient. Elles participent de ce qu'on pourrait appeler un *régime d'actualité*, c'est-à-dire qu'elles sont interprétables à l'intérieur du vaste interdiscours de «*ce qui se dit*», de ce qui est susceptible de nourrir les conversations ordinaires, les forums sur Internet ou les débats télévisés à un moment donné.

A ce régime d'actualité on peut opposer un régime qu'on peut appeler «mémoriel», où l'aphorisation est portée par une mémoire collective à plus ou moins long terme. Les aphorisations qui en relèvent sont référées à un auteur identifié, inscrits dans un Thésaurus de paroles vouées à la transmission. Ce régime mémoriel peut correspondre à deux grands cadrages: «historique», et «sapiential».

Appréhendée à travers un cadrage *historique*, l'aphorisation est indissociable d'un récit, elle est une partie et la trace d'un événement qui est conservé dans la mémoire comme tout à la fois singulier et exemplaire. La phrase de César adressée au Sénat «*Veni, vidi, vici*» («Je suis

venu, j'ai vu, j'ai vaincu») doit activer chez le destinataire le souvenir d'un épisode de l'histoire romaine, la victoire rapide de César en -47, sur le roi du Pont Pharnace II. Cette phrase accède au statut d'exemplum: c'est la phrase du grand général sûr de sa stratégie et de la supériorité de ses troupes. Elle peut être associée à une iconographie dont le support varie en fonction des époques: tableaux, estampes, gravures, assiettes, tasses, posters, tee-shirts...

A la différence du cadrage historique, le cadrage *sapiential* n'inscrit pas l'aphorisation dans un événement, mais il l'appréhende comme point de vue d'un Sujet privilégié. Ce cadrage sapiential peut se manifester comme cadrage *moraliste* ou comme cadrage *herméneutique*.

A travers le cadrage *moraliste*, l'aphorisation énonce des jugements sur l'ordre du monde: les hommes, les enfants, l'amitié, l'ambition... C'est le cas par exemple de phrases en France telles que « La valeur n'attend pas le nombre des années » (Corneille), «Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement (Boileau). En revanche, à travers le cadrage *herméneutique*, le destinataire doit dégager un sens caché, un «message» dont il est postulé qu'il est important pour l'interprète. Mais cet énoncé qui renferme un sens qui ne peut pas être donné immédiatement, exige un véritable travail d'interprétation. A l'autorité de l'aphoriseur doit répondre ainsi la compétence du destinataire, surtout quand tous deux sont membres d'une même communauté restreinte, qui se nourrit d'une culture commune et prescrit des procédures d'interprétation. Le cadrage herméneutique a pour effet d'accroître considérablement le potentiel sémantique de l'aphorisation. Dégager le «message» que celle-ci est censée délivrer a un coût cognitif élevé, et son contenu n'est jamais totalement assuré. C'est le cas en particulier dans le domaine religieux, littéraire, philosophique... Qu'il s'agisse d'une aphorisation détachée de la Bible ou des œuvres de Shakespeare, l'essentiel est de la rapporter à la totalité textuelle dont elle participe, qui tire son autorité d'avoir un auteur inspiré qui excède le commun des mortels.

Aux divers cadrages que nous avons distingués correspondent diverses figures de l'aphoriseur : au cadrage informationnel est associé l'Expert, au cadrage testimonial ce qu'on pourrait appeler un «Existant», au cadrage historique le «Personnage », au cadrage sapiential le «Sage».

CONCLUSION

Bien entendu, il n'existe aucune aphorisation qui soit hors d'un genre. L'aphorisation «Eu me acho linda», par exemple, se trouve dans une rubrique de magazine et les proverbes viennent s'insérer dans les conversations. Dire que l'énonciation aphorisante n'entre pas dans la logique du genre de discours, ce n'est donc pas dire qu'elle soit proférée hors de tout genre. Cela veut seulement dire qu'il faut prendre acte de la *prétention illocutoire* attachée à l'aphorisation, celle d'être une parole soustraite à la relativité des genres de discours. L'essentiel est la tension qui s'établit entre l'aphorisation et le genre de discours qui l'accueille.

L'énonciation aphorisante n'est pas réservée à quelque fonctionnement archaïque du langage qu'on abandonnerait à la curiosité des ethnolinguistes ou des érudits. Dans une société traditionnelle où domine l'oralité, elle entretient une relation privilégiée avec l'expérience accumulée, l'autorité des anciens, les formes sentencieuses qui se gravent dans la mémoire: dictons sur les travaux des champs, maximes morales, devises... Mais elle prolifère aussi dans le monde contemporain: sur les sites d'information, les pages Facebook ou les forums, les plaques minéralogiques des camions ou les tee-shirts. C'est qu'au-delà de ses multiples modes de manifestation, il s'agit d'une ressource inscrite dans le fonctionnement même de la langue.

REFERÊNCIAS

- BAKHTINE M., Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard, 1984.
BENVENISTE E., Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966.
MAINGUENEAU D., Les phrases sans texte, Paris, Armand Colin, 2012.
MONTANDON A., Formes brèves, Paris, Hachette, 1992.